



Le syndicat Cgt SARCI (Syndicat des Actifs et Retraités des Collectivités Iséroises) services publics a pris connaissance avec stupéfaction de la mise en examen de Sophie Binet, Secrétaire général de la Cgt, faisant suite à une plainte pour injures publiques déposée par le mouvement patronal Ethic.

Notre syndicat CGT dénonce avec force cette procédure. Il s'agit d'une attaque d'un degré jamais atteint puisqu'elle vise directement la Secrétaire générale d'une des plus grandes et plus anciennes organisations syndicales du pays.

Empêcher un syndicat de dénoncer les pratiques patronales, c'est l'empêcher de jouer son rôle et porter directement atteinte aux libertés syndicales.

La liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. En entraver son exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail.

Le syndicat CGT SARCI des services publics, apporte tout son soutien à Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT. Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.

Notre syndicat CGT exige l'abandon immédiat de toute poursuite contre Sophie, Binet, et il soutient avec force la Secrétaire générale de la CGT et tous les militant-es qui sont et pourraient être entravé-es dans leurs libertés syndicales

Grenoble le 30 décembre 2025